

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Présidée par Clarisse DULUC, Maire d'Orval

Le mercredi 14 juin 2023 à 19 h 15

Convocation : 5 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze juin à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes, sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Julie GIRAUDON, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBault, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Emmanuel RICHALET Madame Stéphanie DUMONTET

Absents excusés : Monsieur Bastien CORDEBOIS qui a donné pouvoir à Monsieur Stéphane GIBault, Monsieur Bruno MALASSET qui a donné pouvoir à Monsieur Didier LERIQUE, Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN

Absents non excusés : Monsieur Jérôme BREGEARD, Madame Françoise GONNET
Et Monsieur Alain PLIQUE

Secrétaire : Madame Marie-Thérèse KACZMAREK

Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures 15, et procède à l'appel des conseillers.

Madame le Maire informe que le point 6 est retiré de l'ordre du jour.

1° APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 11 Mai 2023.

2°DEL-2023-45 : DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LE PROJET DE TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ARRET DE BUS ROUTE DE CULAN

Madame le Maire rappelle le dossier présenté le 3 avril dernier concernant les travaux à envisager pour cet arrêt de bus jugé dangereux par le chauffeur. Des procès- verbaux avec des préconisations de travaux ont été transmis par les services de la Région. Une demande de subvention sera déposée auprès de la Région, avec un montant minimum de 1000 € à respecter.

Coût des travaux (signalétique verticale et signalétique horizontale en enrobé à chaud) :
1 456 € HT (1747€20 TTC) ; subvention possible jusqu'à 70% soit 1019.20 € environ et un reste à charge pour la commune de 728 € environ.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet et le plan de financement proposé, **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région et **CHARGE** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

3° DEL-2023-46 : DEMANDE D'ACHAT D'UNE PORTION DE TERRAIN

Monsieur Alain ANDRIAU, adjoint au Maire en charge des finances, fait part au conseil municipal du mail en date du 9 mai 2023 de l'entreprise CARTONNAGES FRANCHE, sollicitant, afin de pouvoir fournir l'accès réglementaire aux véhicules d'incendie et de secours :

- la possibilité d'acheter une bande de terrain communal à proximité du dernier bâtiment construit situé dans la future ZAC rue des Socques
- l'autorisation de stabiliser l'accotement communal le long de Bricomarché

Il rappelle la décision prise par le conseil municipal le 15 septembre 2016, de vendre le terrain à l'entreprise au prix de 6€50 TTC le m² et que les frais de bornage, de raccordement aux réseaux et d'installation d'une réserve incendie seront à la charge de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **avec 15 voix POUR et 1 abstention (Christine BONNIN) APPROUVE** la proposition de vendre un morceau de terrain au prix de 6€50 TTC le m², que les frais de bornage, de raccordement aux réseaux et d'installation d'une réserve incendie soient à la charge de l'entreprise et **CHARGE** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

4° DEL-2023-47 : DEVIS DE L'ONF POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AU BOIS DE LA BOUCHAILLE

Monsieur Didier LERIQUE, adjoint au Maire en charge des travaux, présente le bilan de la vente de bois pour la cession de bois à particuliers 2022/2023 ; le montant total des recettes est de 3420 €, et pour rappel les recettes des affouages 2021/2022 étaient de 1197 €.

Il indique que des travaux d'entretiens sylvicoles sont à prévoir conformément à la convention de prescriptions 2020-2039 signée avec l'ONF . Un devis a été présenté par l'ONF pour un montant total de 6390€30 (7029€34) consistant en des travaux de broyage de végétation ligneuse de fort diamètre ou rémanents, et des travaux d'entretien de cloisonnement d'exploitation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, APPROUVE** le devis d'entretien de l'ONF.

5° DEL-2023-48 : DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE D'UN LOGEMENT SOCIAL

La SA France Loire demande l'autorisation de vendre un logement social, type 4, situé 8 rue du 11 novembre, dont le prix de vente envisagé est de 80 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité, AUTORISE** la SA France Loire à vendre un logement social, situé 8 rue du 11 novembre, au prix indiqué.

6° MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau des effectifs sera mis à jour après les périodes de recrutement, en fonction des grades retenus.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire donne les informations suivantes :

* **l'entreprise PAPREC CDI RECYCLAGES** : elle a été conviée à un moment de convivialité et d'échanges avec les riverains de la route de Culan, (portant sur les investissements de l'entreprise pour pallier aux nuisances olfactives et aux envois de déchets et sur le feu qui a eu lieu le 09 mai monopolisant 20 engins et 24 sapeurs-pompiers toute la journée) le 31 mai dernier. Deux riverains étaient présents.

* **renouvellement complet de l'équipe pédagogique de l'école élémentaire** (3 départs en retraite, 1 titularisation entraînant départ, 1 mutation) à la rentrée de septembre ; un rendez-vous est fixé avec le nouveau directeur le 21 juin

L'opération Savoir Nager sera renouvelée avec créneau pour les Grandes Sections de l'école maternelle.

* **rupture du bail de la naturopathe** : un courrier de Madame PERRISSOTI a été reçu en mairie, informant de la date de résiliation du bail le 31 août prochain

2 locaux seront donc vacants. Madame le Maire indique aux élus qu'une réflexion devra être menée sur le devenir de ces locaux et du bâtiment.

* **liste des travaux sollicitant l'aide financière de la CDC** sur les années 2024 et 2025. :

- *Changement de 4 candélabres rue de la Loubière en 2024 car la ville d'Orval programme la réfection de cette rue*

- Nouveaux candélabres et travaux d'éclairage public Avenue de la Gare car la commune programme la réfection de cette avenue en 2025
- Travaux et commercialisation de la ZAC DES SOCQUES sur les années 2023, 2024, 2025 et 2026
- Passage au tout LED

* **visite de chantier du « poste à rebours » le 1^{er} juin 2023** : GRT Gaz est en fait « l'autoroute » du gaz. Le poste à rebours permet aux producteurs de distribuer leur production ; c'est une solidarité entre territoires. Lorsque la production est supérieure à la consommation (et le réseau saturé), le gaz est transféré vers le réseau « transport » -> passage par un caisson de compression. La mise en service devrait se faire à l'automne (finition en été), avec la possibilité d'installer un 2^{ème} caisson de compression dans quelques années. (la fiche sur les postes à rebours sera transmise aux élus par mail)

- Madame le Maire donne lecture de la lettre de la SNCF sur les travaux de modernisation du réseau SNCF qui se dérouleront de juin 2023 à octobre 2024

- Madame le Maire donne lecture de l'invitation du comité des fêtes pour la fête des Mias

- Madame le Maire donne lecture du mail de remerciements de la commune de Bouzais (don tables, stores...)

- Madame le Maire donne lecture de l'affiche sur les portes ouvertes à l'ESAT/BERGERAT le 8 juillet prochain et informe également des portes ouvertes chez JC Product les 15,16 et 17 septembre prochain.

- Marché nocturne du samedi 29 juillet: 42 exposants sont annoncés

- Inauguration du Square Jacqueline GUITTARD : la date retenue est le mercredi 21 juin à 15h30

- Rappel pour le Bric à brac à l'ancien centre de loisirs : les 26, 27, 30 juin 2023, de 16h30 à 18h et le 1^{er} juillet 2023 de 9h à 11h.

Pour les permanences :

Lundi : Alain PLIQUE et Bruno MALASSENET

Mardi : Alain. ANDRIAU et Stéphanie. DUMONTET

Vendredi : Marie-Thérèse KACZMAREK , Christine BONNIN, Agnès JUIF,

Samedi : Michel JACQUIN Stéphane GIBault

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h35

Le secrétaire de séance



Marie-Thérèse KACZMAREK

Le Maire



Clarisse DULUC

